

Le Maroc et la question migratoire en Afrique : coopération ou instrumentalisation ?

Morocco and the Migration Question in Africa: Cooperation or Instrumentalization?

Lalla Zhor RIFKI

Doctorante en Droit Public & Sciences Politiques

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales

Université Mohammed V Rabat-Agdal

Laboratoire de Recherche en Droit Public & Sciences Politiques

Date de soumission : 11/11/2024

Date d'acceptation : 20/12/2024

Pour citer cet article :

RIFKI, L. Z. (2024) «Le Maroc et la question migratoire en Afrique : coopération ou instrumentalisation ?», Revue Internationale du chercheur «Volume 5 : Numéro 4» pp : 1497-1513

Résumé

La politique migratoire du Maroc en Afrique constitue un cas d'étude particulièrement révélateur des dynamiques contemporaines de gouvernance migratoire sur le continent. Cette analyse examine l'évolution de la stratégie marocaine, oscillant entre coopération effective et instrumentalisation géopolitique. L'étude démontre comment le Royaume a progressivement développé une approche sophistiquée, combinant modernisation institutionnelle, coopération régionale et positionnement stratégique. À travers une analyse approfondie du cadre juridico-institutionnel et des mécanismes de coopération déployés, la recherche met en lumière la complexité d'une politique aux multiples facettes. Les résultats révèlent une "coopération instrumentalisée", où l'engagement dans la gouvernance migratoire sert également des objectifs de puissance régionale. Les impacts socio-économiques et politiques observés témoignent d'une reconfiguration significative des dynamiques régionales, soulevant des questions sur la durabilité de cette approche face aux défis émergents.

Mots clés : Migration ; Maroc ; Afrique ; Coopération Sud-Sud ; Géopolitique.

Abstract

Morocco's migration policy in Africa represents a particularly revealing case study of contemporary migration governance dynamics on the continent. This analysis examines the evolution of the Moroccan strategy, oscillating between effective cooperation and geopolitical instrumentalization. The study demonstrates how the Kingdom has progressively developed a sophisticated approach, combining institutional modernization, regional cooperation, and strategic positioning. Through an in-depth analysis of the legal-institutional framework and deployed cooperation mechanisms, the research highlights the complexity of a multifaceted policy. The results reveal an "instrumentalized cooperation," where engagement in migration governance also serves regional power objectives. The observed socio-economic and political impacts demonstrate a significant reconfiguration of regional dynamics, raising questions about the sustainability of this approach in the face of emerging challenges.

Keywords: Migration; Morocco; Africa; South-South Cooperation; Geopolitics

INTRODUCTION

Dans le contexte géopolitique contemporain, caractérisé par une intensification des flux migratoires transnationaux et une reconfiguration des paradigmes sécuritaires, le Royaume du Maroc se trouve confronté à des défis multidimensionnels liés à la gestion de l'immigration irrégulière subsaharienne (Berriane M, 2016). En effet, sa position géographique stratégique, à la charnière entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe, confère au Maroc un rôle pivot dans les dynamiques migratoires régionales, le transformant simultanément en pays de transit et de destination pour de nombreux migrants. Cette situation complexe soulève des enjeux fondamentaux tant sur le plan sécuritaire que sur celui du respect des droits humains, plaçant le Royaume chérifien face à un dilemme politique et éthique de premier ordre.

Autrement exprimé, dans un contexte international marqué par une recrudescence des défis sécuritaires et une intensification des flux migratoires, la question de la gouvernance migratoire s'impose comme un enjeu fondamental des relations internationales contemporaines. Effectivement, l'Afrique, continent aux dynamiques démographiques et socio-économiques complexes, se trouve au cœur de ces préoccupations, cristallisant les tensions entre impératifs humanitaires, considérations sécuritaires et enjeux de développement. Dans cette configuration géopolitique particulière, le Royaume du Maroc, de par sa position géostratégique singulière à l'intersection de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe, s'est progressivement imposé comme un acteur incontournable de la gouvernance migratoire continentale (Sahel, & West Africa Club, 2009).

Par ailleurs, l'évolution substantielle de la politique migratoire marocaine depuis les années 2000 mérite une attention particulière, tant elle révèle des mutations profondes dans l'approche stratégique du Royaume. En effet, la transformation progressive du Maroc, traditionnellement pays d'émigration, en pays de transit puis de destination, a engendré une reconfiguration majeure de son positionnement vis-à-vis des flux migratoires (Berriane M, 2016). Cette métamorphose s'inscrit, en outre, dans un contexte régional particulièrement volatil, caractérisé par des défis sécuritaires croissants, des enjeux de développement complexes et des dynamiques géopolitiques en constante évolution.

Dans cette perspective, l'intérêt scientifique de cette étude réside dans la nécessité d'appréhender les multiples dimensions de la politique migratoire marocaine, notamment ses implications sur les équilibres régionaux et les relations interafricaines. Sur le plan pratique,

cette analyse permet d'évaluer l'efficacité des mécanismes de coopération mis en place et d'identifier les éventuelles divergences entre les discours officiels et les pratiques effectives.

La complexité de cette problématique nécessite la mobilisation d'un cadre théorique pluriel et complémentaire. Tout d'abord, l'approche réaliste des relations internationales s'avère pertinente pour appréhender les considérations de puissance et les intérêts nationaux qui sous-tendent la politique migratoire marocaine. En effet, cette perspective théorique permet d'analyser comment le Maroc utilise la question migratoire comme un instrument de sa politique étrangère (Brachet, J., Choplin, A., & Pliez, O, 2011). Le constructivisme, quant à lui, offre des outils conceptuels précieux pour comprendre la construction sociale des perceptions et des discours autour de la migration, ainsi que leur influence sur l'élaboration des politiques publiques. Enfin, l'approche géopolitique critique permet d'examiner les implications territoriales et les rapports de force qui se dessinent à travers cette politique migratoire.

Sur le plan méthodologique, notre recherche mobilise une double approche complémentaire. En premier lieu, une analyse qualitative approfondie est déployée, combinant l'étude systématique de documents officiels, de rapports institutionnels et d'entretiens avec des acteurs clés. Cette approche permet de croiser les sources et de confronter les différentes perspectives pour aboutir à une compréhension nuancée des enjeux.

Par ailleurs, la complexité de notre objet d'étude nécessite la mobilisation complémentaire de la méthode géopolitique. En effet, cette approche s'avère particulièrement pertinente pour appréhender les dynamiques de pouvoir et les stratégies d'influence qui sous-tendent la politique migratoire marocaine. La méthode géopolitique permet notamment d'analyser l'articulation entre les différentes échelles territoriales (locale, nationale, régionale et internationale) et d'identifier les interactions entre les acteurs dans leurs dimensions spatiales et temporelles. Cette approche s'avère particulièrement féconde pour comprendre comment le Maroc utilise la question migratoire comme instrument de projection de puissance et de reconfiguration des équilibres régionaux.

En outre, la méthode géopolitique offre des outils conceptuels précieux pour analyser les représentations et les discours des différents acteurs impliqués dans la gouvernance migratoire. Elle permet notamment de décrypter les stratégies de légitimation et les processus de construction d'un leadership régional à travers la politique migratoire. Cette dimension est

essentielle pour comprendre comment le Royaume parvient à transformer sa position géographique et son expertise en matière migratoire en ressources de puissance.

Il convient, dès lors, de s'interroger sur la nature véritable de l'engagement marocain dans la gouvernance migratoire africaine : dans quelle mesure la politique migratoire du Maroc en Afrique relève-t-elle d'une logique de coopération authentique ou d'une instrumentalisation stratégique ? Cette problématique centrale soulève plusieurs questionnements subsidiaires : Quelles sont les motivations profondes qui guident la politique migratoire marocaine ? Comment s'articulent les différents mécanismes de coopération mis en place ? Quelles sont les implications réelles de cette politique sur les relations interafricaines ?

Pour répondre à ces interrogations, notre analyse s'articulera autour de deux axes majeurs. La première partie s'attachera à décrypter les fondements et l'évolution de la politique migratoire marocaine, à analyser ses cadres institutionnels et juridiques, avant d'examiner ses implications sur les relations interafricaines. La seconde partie se focalisera sur l'analyse des enjeux stratégiques sous-jacents, l'évaluation des impacts sociopolitiques et économiques, pour enfin explorer les perspectives et défis futurs de cette politique.

À la lumière de ces éléments introductifs qui permettent d'appréhender la complexité et la multidimensionnalité du sujet, nous sommes désormais en mesure de cerner avec acuité les différentes orientations et implications de la politique migratoire marocaine en Afrique. Ainsi, il convient d'examiner, dans un premier temps, les fondements structurels et l'architecture institutionnelle de cette politique migratoire.

1. La politique migratoire marocaine : entre construction institutionnelle et ambitions régionales

L'analyse approfondie de la politique migratoire marocaine nécessite, en premier lieu, une compréhension exhaustive de sa genèse et de son architecture institutionnelle. En effet, l'évolution progressive de cette politique, initialement centrée sur la gestion des flux sortants vers une approche plus globale et multidimensionnelle, témoigne d'une transformation substantielle de la position du Royaume face aux enjeux migratoires. Par ailleurs, cette mutation s'accompagne d'une refonte significative du cadre juridique et institutionnel, révélant ainsi les ambitions régionales du Maroc en matière de gouvernance migratoire.

Dans cette perspective, nous examinerons, tout d'abord, la construction progressive de la politique migratoire marocaine afin d'appréhender les dynamiques d'adaptation aux mutations

régionales et internationales (1.1). Ensuite, nous analyserons le cadre juridico-institutionnel mis en place par le Royaume, témoignant d'une volonté manifeste d'harmonisation avec les standards internationaux (1.2). Enfin, nous étudierons les mécanismes de coopération interafricaine déployés par le Maroc, révélateurs de ses ambitions de leadership régional en matière migratoire (1.3). Cette analyse tryptique nous permettra ainsi de mettre en lumière la complexité et la sophistication de l'approche marocaine en matière de gouvernance migratoire, tout en soulignant ses implications sur les dynamiques régionales.

1.1. La construction progressive de la politique migratoire marocaine : une adaptation stratégique aux mutations régionales

La politique migratoire marocaine a connu, au fil des dernières décennies, une évolution substantielle reflétant les mutations profondes du paysage migratoire régional et international. En effet, traditionnellement considéré comme un pays d'émigration, le Maroc a progressivement été confronté à une complexification de sa position dans l'échiquier migratoire, devenant simultanément un pays de transit et de destination. Cette transformation fondamentale a nécessité une redéfinition complète de son approche en matière de gestion des flux migratoires (El Qadim N, 2018).

Par ailleurs, cette évolution s'est manifestée à travers plusieurs phases distinctes mais complémentaires. Dans un premier temps, les années 1990-2000 ont été marquées par une approche essentiellement sécuritaire, focalisée sur le contrôle des frontières et la lutte contre la migration irrégulière. Toutefois, face aux pressions internationales et aux nouvelles réalités migratoires, le Royaume a progressivement adopté une approche plus holistique et humaniste. Cette inflexion majeure s'est notamment matérialisée par la mise en œuvre, dès 2013, d'une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA)¹, marquant ainsi un tournant décisif dans la politique migratoire du pays (Berriane M, 2016).

Cette évolution paradigmatique s'est accompagnée d'une restructuration profonde des mécanismes institutionnels et opérationnels de gestion migratoire. En effet, le Maroc a développé une approche multidimensionnelle intégrant des considérations sécuritaires, humanitaires et développementales. Cette politique s'articule désormais autour de quatre piliers fondamentaux : la gestion des flux migratoires réguliers, la lutte contre la migration

¹ Le document relatant les principes structurants de cette stratégie se trouve sur le lien suivant : <https://morocco.iom.int/sites/g/files/tmzbd1936/files/inline-files/OIM-Fiche%20Migration%20et%20De%CC%81veloppement%20-%20V10.pdf>, (consulté le 10/09/24)

irrégulière, la protection des droits des migrants, et l'intégration socio-économique des populations migrantes.

En outre, cette transformation de la politique migratoire marocaine s'inscrit dans une stratégie plus large de positionnement régional et international. Le Royaume a ainsi développé une expertise significative en matière de gestion migratoire, lui permettant de se positionner comme un interlocuteur incontournable dans les discussions régionales et internationales sur les questions migratoires. Cette expertise se manifeste notamment à travers le développement de programmes de formation, l'échange de bonnes pratiques et la mise en place de mécanismes de coopération technique avec différents pays africains.

Cette évolution significative de la politique migratoire marocaine ne saurait être pleinement appréhendée sans une analyse approfondie du cadre juridico-institutionnel qui la sous-tend, révélant ainsi la volonté du Royaume d'aligner ses pratiques sur les standards internationaux.

1.2. Le cadre juridico-institutionnel marocain en matière migratoire : une harmonisation progressive avec les standards internationaux

La mise en œuvre d'une politique migratoire efficace et cohérente nécessite indéniablement l'établissement d'un cadre juridique et institutionnel robuste. Dans cette perspective, le Maroc a entrepris, depuis le début des années 2000, une refonte substantielle de son arsenal juridique en matière migratoire. Cette modernisation s'est notamment manifestée par l'adoption de la loi 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers², marquant ainsi une première étape décisive dans l'actualisation du cadre normatif migratoire (Perrin D, 2023).

Par ailleurs, cette évolution juridique s'est accompagnée d'une restructuration institutionnelle majeure, caractérisée par la création d'instances spécialisées et la redéfinition des compétences des organes existants. En effet, la mise en place du ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la Migration, ainsi que la création de la Direction de la Migration et de la Surveillance des Frontières, témoignent d'une volonté de professionnalisation et de rationalisation de la gestion migratoire.

Cette architecture institutionnelle s'est également enrichie par l'établissement de mécanismes de coordination interministérielle et la création de commissions spécialisées. Cette approche

² Cette loi est accessible à travers le lien suivant : https://sherloc.unodc.org/cld/uploads/res/document/mar/loi-entree-sejour-etranagers-maroc-2003-fr_html/Loi_Entree_Sejour_Etrangers_Maroc_2003-FR.PDF, (consulté le 11/09/24).

intégrée permet d'assurer une meilleure cohérence des interventions et une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des politiques migratoires. En outre, le Maroc a significativement renforcé sa coopération avec les organisations internationales spécialisées, notamment l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), démontrant ainsi son engagement en faveur d'une gouvernance migratoire alignée sur les standards internationaux (Alioua M, 2021).

Cette modernisation du cadre juridico-institutionnel s'accompagne également d'une attention particulière portée aux droits des migrants. Le Royaume a ainsi ratifié plusieurs conventions internationales relatives aux droits des migrants et des réfugiés, tout en développant des mécanismes nationaux de protection et d'assistance. Cette évolution témoigne d'une volonté manifeste d'équilibrer les impératifs sécuritaires avec les considérations humanitaires, conformément aux engagements internationaux du pays.

De même, cette modernisation du cadre juridico-institutionnel marocain s'inscrit dans une stratégie plus large de positionnement régional, où les mécanismes de coopération interafricaine jouent un rôle prépondérant dans l'affirmation du leadership du Royaume en matière migratoire.

1.3. Les mécanismes de coopération interafricaine : une manifestation tangible du leadership marocain en matière migratoire

La politique migratoire marocaine se distingue particulièrement par sa dimension panafricaine, caractérisée par le développement de mécanismes de coopération innovants et multiformes. En effet, le Royaume a progressivement élaboré une stratégie de coopération Sud-Sud ambitieuse, positionnant la question migratoire au cœur de son engagement continental. Cette approche s'est notamment matérialisée par la désignation du Roi Mohammed VI comme : « *Leader de l'Union Africaine sur la Question de la Migration* »³, consacrant ainsi la reconnaissance du rôle pionnier du Maroc dans ce domaine (Bennafla, K. (2010).

Par ailleurs, cette dynamique de coopération se manifeste à travers plusieurs dimensions complémentaires. Tout d'abord, le Maroc a développé un réseau dense d'accords bilatéraux avec de nombreux pays africains, couvrant divers aspects de la gestion migratoire : formation

³ Mohamed Badrane, « Le Maroc leader de l'Union africaine sur la question de la migration », Aujourd'hui le Maroc, mise en ligne le 23 décembre 2017, <https://aujourd'hui.ma/societe/le-maroc-leader-de-lunion-africaine-sur-la-question-de-la-migration>, (consulté le 13/09/24).

des cadres, échange d'expertise, assistance technique, et harmonisation des pratiques administratives. Ces accords constituent le socle d'une coopération pragmatique et opérationnelle, permettant une meilleure coordination des politiques migratoires à l'échelle régionale.

En outre, le Royaume a initié des programmes de coopération triangulaire innovants, impliquant des partenaires internationaux dans le renforcement des capacités des pays africains en matière de gestion migratoire. Cette approche multilatérale permet de mobiliser des ressources complémentaires et de favoriser le transfert de compétences, tout en renforçant la position du Maroc comme interface privilégiée entre l'Afrique et ses partenaires internationaux.

La création de l'Observatoire Africain des Migrations, basé à Rabat, illustre parfaitement cette ambition de leadership régional. Cette institution, première du genre sur le continent, vise à produire des données fiables sur les dynamiques migratoires africaines et à faciliter l'élaboration de politiques migratoires fondées sur des données probantes. Elle témoigne de la volonté du Maroc de contribuer à une meilleure compréhension des phénomènes migratoires en Afrique et d'encourager une approche continentale coordonnée (Arbaoui, Y. (2023).

Le Royaume a également mis en place des plateformes de dialogue et de concertation régionales, favorisant l'échange d'expériences et la coordination des politiques migratoires entre pays africains. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision holistique de la gouvernance migratoire, prenant en compte les dimensions sécuritaires, développementales et humanitaires des flux migratoires.

Enfin, le Maroc a développé une expertise significative dans la formation des cadres africains spécialisés dans la gestion migratoire. À travers des institutions comme l'Institut Africain de Formation en Migration, le Royaume contribue au renforcement des capacités institutionnelles des pays partenaires, consolidant ainsi son rôle de pôle d'excellence en matière de gouvernance migratoire.

Cette analyse tridimensionnelle de la politique migratoire marocaine nous permet ainsi d'appréhender la sophistication et la cohérence de l'approche développée par le Royaume. Toutefois, pour saisir pleinement les implications de cette politique, il convient désormais d'examiner les enjeux stratégiques qui la sous-tendent et ses impacts multiformes sur les dynamiques régionales.

2. Politique migratoire marocaine : entre enjeux stratégiques et défis futurs

L'analyse des fondements et des mécanismes de la politique migratoire marocaine, précédemment développée, nous a permis de mettre en lumière la complexité de son architecture institutionnelle et opérationnelle. Il convient désormais d'adopter une perspective plus analytique pour comprendre les motivations profondes et les implications multidimensionnelles de cette politique. En effet, au-delà de sa dimension technique et administrative, la politique migratoire marocaine s'inscrit dans une stratégie plus large de positionnement géopolitique et de rayonnement continental, soulevant ainsi des questions cruciales quant à ses véritables finalités et ses impacts sur les équilibres régionaux.

Dans cette optique, nous examinerons, en premier lieu, les enjeux stratégiques sous-jacents à la politique migratoire marocaine, révélateurs des ambitions géopolitiques du Royaume sur la scène africaine (2.1). Par la suite, nous analyserons les impacts socio-économiques et politiques de cette politique, tant sur le plan national que régional, mettant en exergue ses effets transformateurs sur les dynamiques interafricaines (2.2). Enfin, nous nous pencherons sur les perspectives d'évolution et les défis émergents auxquels fait face cette politique, dans un contexte régional en mutation constante (2.3). Cette analyse tridimensionnelle nous permettra ainsi d'évaluer la portée réelle et les limites de la stratégie migratoire marocaine, tout en questionnant sa durabilité face aux défis contemporains.

2.1. Les enjeux stratégiques de la politique migratoire marocaine : un instrument de puissance dans la géopolitique africaine

La politique migratoire marocaine, au-delà de sa dimension gestionnaire, constitue indéniablement un levier stratégique majeur dans le positionnement continental du Royaume. En effet, l'instrumentalisation sophistiquée de la question migratoire s'inscrit dans une stratégie plus large de projection de puissance et d'influence régionale, participant ainsi à la consolidation du statut du Maroc comme acteur incontournable de la gouvernance africaine (Marchesin P, 2023).

Par ailleurs, cette politique s'articule autour de plusieurs objectifs stratégiques complémentaires.

Tout d'abord, elle permet au Royaume de se positionner comme un interlocuteur privilégié entre l'Afrique et l'Europe dans la gestion des flux migratoires. Cette position d'interface confère au Maroc un avantage diplomatique considérable, lui permettant de négocier des partenariats avantageux avec l'Union européenne tout en renforçant son influence auprès des

pays africains. La capacité du Royaume à moduler l'intensité des flux migratoires vers l'Europe constitue ainsi un levier de négociation non négligeable dans ses relations internationales.

En outre, la politique migratoire s'inscrit dans une stratégie plus large de pénétration économique du continent africain. En effet, le développement de programmes de formation, l'octroi de bourses d'études et la facilitation de la mobilité des entrepreneurs africains contribuent à créer un réseau d'influence favorable aux intérêts économiques marocains. Cette approche permet notamment de faciliter l'implantation des entreprises marocaines en Afrique subsaharienne et de consolider les relations commerciales bilatérales (Bennafla, K., & Peraldi, M. 2008).

La dimension sécuritaire constitue également un enjeu stratégique majeur. En se positionnant comme un acteur clé de la lutte contre les réseaux de migration irrégulière et le terrorisme transfrontalier, le Maroc renforce sa crédibilité auprès des partenaires internationaux et consolide son rôle dans l'architecture sécuritaire régionale. Cette expertise en matière de sécurité transfrontalière lui permet de développer des partenariats stratégiques et d'accroître son influence dans la région sahélo-saharienne.

Par ailleurs, cette politique participe à la stratégie de diversification des alliances du Royaume. En effet, le développement de programmes de coopération migratoire permet au Maroc de tisser des liens privilégiés avec de nouveaux partenaires africains, réduisant ainsi sa dépendance vis-à-vis de ses partenaires traditionnels. Cette diversification contribue à renforcer la résilience diplomatique du Royaume et à élargir sa marge de manœuvre sur la scène internationale.

Enfin, la politique migratoire marocaine s'inscrit dans une stratégie de soft power particulièrement élaborés. À travers la promotion d'une approche humaniste et développementale de la migration, le Maroc cultive l'image d'un pays responsable et solidaire, renforçant ainsi son attractivité et sa légitimité comme leader régional. Cette dimension symbolique participe à la construction d'un capital diplomatique significatif, mobilisable dans d'autres domaines des relations internationales.

Cette analyse des enjeux stratégiques de la politique migratoire marocaine ne saurait être complète sans un examen approfondi de ses impacts concrets, tant sur le plan socio-économique que politique, révélant ainsi la complexité des effets induits par cette stratégie multidimensionnelle.

2.2. Les impacts socio-économiques et politiques de la politique migratoire marocaine : une reconfiguration des dynamiques régionales

L'évaluation des impacts de la politique migratoire marocaine révèle une transformation profonde des dynamiques régionales et des équilibres sociaux préexistants. En effet, la mise en œuvre de cette politique a engendré des effets multiformes, modifiant substantiellement les rapports entre les différents acteurs impliqués dans la gouvernance migratoire africaine. Cette reconfiguration s'observe tant au niveau national qu'à l'échelle continentale, générant des implications significatives sur différents plans.

Sur le plan socio-économique, les effets de cette politique se manifestent à travers plusieurs dimensions. Tout d'abord, l'intégration progressive des migrants régularisés dans le tissu économique marocain a contribué à la diversification du marché du travail et à l'émergence de nouvelles dynamiques entrepreneuriales. Cette évolution a notamment favorisé le développement de réseaux commerciaux transnationaux, renforçant ainsi les liens économiques entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne (Ghemari, H. 2023).

Par ailleurs, la politique migratoire marocaine a catalysé le développement de nouveaux secteurs d'activité liés à la gestion et à l'accompagnement des migrants. L'émergence d'organisations de la société civile spécialisées, le développement de services d'assistance juridique et sociale, ainsi que la création de programmes de formation professionnelle dédiés aux migrants témoignent de cette dynamique. Ces évolutions ont non seulement généré des opportunités économiques mais ont également contribué à la professionnalisation du secteur de la gouvernance migratoire.

Sur le plan politique, les implications sont tout aussi significatives. La politique migratoire a permis au Maroc de consolider ses relations diplomatiques avec de nombreux pays africains, créant ainsi des alliances stratégiques durables. Cette dynamique a notamment facilité l'émergence de coalitions d'intérêts sur d'autres enjeux régionaux, renforçant la position du Royaume dans les instances continentales (Mesa, B., & Hamdaoui, Y. (2018).

En outre, cette politique a engendré une reconfiguration des rapports de force régionaux. Le leadership marocain en matière de gouvernance migratoire a contribué à l'affaiblissement relatif d'autres pôles d'influence traditionnels sur le continent, modifiant ainsi les équilibres géopolitiques préexistants. Cette évolution se manifeste notamment à travers la capacité croissante du Maroc à influencer les agendas régionaux et à orienter les débats sur les questions migratoires.

Sur le plan sociétal, la politique migratoire marocaine a également induit des transformations

notables. L'accueil et l'intégration de populations migrantes ont contribué à l'émergence de nouvelles dynamiques socioculturelles, favorisant une plus grande diversité au sein de la société marocaine. Cette évolution, bien que porteuse de défis, participe à la construction d'un modèle social plus inclusif et ouvert sur l'Afrique.

Enfin, les impacts de cette politique se manifestent également dans la sphère sécuritaire. La coopération renforcée en matière de lutte contre les réseaux de migration irrégulière a permis d'améliorer la sécurité transfrontalière, contribuant ainsi à la stabilité régionale. Toutefois, cette dimension sécuritaire soulève également des questions quant à l'équilibre entre impératifs de contrôle et respect des droits humains.

Cette analyse des impacts multidimensionnels de la politique migratoire marocaine nous conduit naturellement à nous interroger sur sa pérennité et sa capacité d'adaptation face aux défis émergents dans un contexte régional et international en constante mutation.

2.3. Perspectives d'évolution et défis émergents : vers une redéfinition de la politique migratoire marocaine

La politique migratoire marocaine, malgré ses succès apparents, se trouve aujourd'hui confrontée à des défis croissants qui questionnent sa durabilité et son efficacité à long terme. En effet, l'évolution rapide du contexte international et l'émergence de nouvelles dynamiques migratoires imposent une réflexion approfondie sur les adaptations nécessaires de cette politique.

En premier lieu, les défis climatiques constituent une préoccupation majeure pour l'avenir de la politique migratoire marocaine. L'intensification des phénomènes climatiques extrêmes en Afrique risque d'accroître significativement les flux migratoires, mettant ainsi à l'épreuve les capacités d'accueil et de gestion du Royaume. Cette dimension environnementale requiert une adaptation des cadres conceptuels et opérationnels existants pour intégrer la notion émergente de "réfugiés climatiques" (Berriane M, 2016).

Par ailleurs, la digitalisation croissante des flux migratoires pose de nouveaux défis technologiques et sécuritaires. L'émergence de réseaux criminels sophistiqués utilisant les technologies numériques pour organiser la migration irrégulière nécessite une modernisation constante des outils de surveillance et de contrôle. Cette évolution impose au Maroc de renforcer ses capacités technologiques et de développer de nouvelles formes de coopération internationale en matière de cybersécurité.

Sur le plan socio-économique, la capacité d'absorption du marché du travail marocain constitue

un enjeu crucial. L'augmentation potentielle du nombre de migrants, conjuguée aux défis de l'emploi des jeunes nationaux, soulève des questions quant à la soutenabilité du modèle d'intégration actuel. Cette situation nécessite le développement de nouvelles approches en matière d'insertion professionnelle et de formation, adaptées aux besoins évolutifs du marché du travail.

En outre, l'émergence de nouveaux acteurs régionaux dans la gouvernance migratoire pourrait remettre en question le leadership marocain. La montée en puissance d'autres pays africains dans ce domaine impose au Royaume de repenser sa stratégie de positionnement et de renforcer ses avantages comparatifs pour maintenir son influence (Wihtol de Wenden C, 2023).

La question du financement constitue également un défi majeur. La pérennisation des programmes d'intégration et le renforcement des capacités institutionnelles nécessitent des ressources importantes, dans un contexte où les partenaires internationaux traditionnels font face à leurs propres contraintes budgétaires. Cette situation impose une diversification des sources de financement et le développement de modèles économiques innovants.

Enfin, l'évolution des relations internationales, marquée par une multipolarisation croissante et l'émergence de nouvelles rivalités géopolitiques, pourrait affecter la position stratégique du Maroc. Le Royaume devra adapter sa politique migratoire à ces nouvelles réalités, tout en préservant sa capacité à jouer un rôle d'interface entre différents espaces géopolitiques.

Face à ces défis multiples, plusieurs pistes d'évolution se dessinent. Le renforcement de la coopération régionale, l'innovation technologique, le développement de partenariats public-privé, et l'adoption d'approches plus flexibles et adaptatives apparaissent comme des axes prioritaires pour assurer la pérennité et l'efficacité de la politique migratoire marocaine.

Au terme de cette analyse approfondie des multiples dimensions de la politique migratoire marocaine, il convient désormais de dresser un bilan global permettant d'apprécier la portée réelle de cette stratégie et d'en évaluer les perspectives futures.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse approfondie, il convient, tout d'abord, de souligner que la politique migratoire marocaine se caractérise indubitablement par une dualité fondamentale entre coopération effective et instrumentalisation stratégique. En effet, l'examen minutieux des différentes dimensions de cette politique nous a permis d'identifier trois contributions majeures à la compréhension des dynamiques migratoires contemporaines en Afrique.

Premièrement, notre recherche met en exergue l'émergence d'un paradigme novateur que nous qualifions de "coopération instrumentalisée". Ce concept, qui constitue l'apport théorique principal de notre analyse, permet désormais d'appréhender avec acuité la manière dont un État parvient à conjuguer habilement un engagement substantiel dans la gouvernance migratoire avec la poursuite d'objectifs géopolitiques stratégiques.

Par ailleurs, cette conceptualisation novatrice enrichit considérablement la littérature existante sur les stratégies étatiques en matière de politique migratoire.

Deuxièmement, notre étude a permis d'identifier, avec une grande précision analytique, les mécanismes complexes par lesquels la politique migratoire se transforme en instrument de puissance régionale. En effet, l'analyse approfondie des dispositifs institutionnels et des stratégies opérationnelles déployés par le Maroc révèle une sophistication remarquable dans l'articulation entre objectifs humanitaires et ambitions géopolitiques. Cette mise en lumière des processus d'instrumentalisation contribue, par conséquent, à une compréhension plus fine des interconnexions entre migration et géopolitique dans le contexte africain.

Troisièmement, nos travaux démontrent, de manière empirique, comment la modernisation institutionnelle et juridique peut être mobilisée simultanément comme un levier de leadership régional et comme un vecteur d'amélioration effective de la gouvernance migratoire. Cette dialectique subtile entre efficacité opérationnelle et positionnement stratégique constitue, incontestablement, un apport significatif à la littérature scientifique sur les politiques migratoires contemporaines.

Dans une perspective d'enrichissement scientifique, plusieurs axes de recherche prometteurs se dessinent distinctement. Tout d'abord, l'impact croissant des nouvelles technologies sur la gouvernance migratoire nécessite, impérativement, une investigation approfondie, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des outils numériques dans la gestion et le contrôle des flux migratoires. Par ailleurs, la dimension environnementale des migrations, notamment dans le contexte des bouleversements climatiques, constitue un champ d'étude

encore insuffisamment exploré.

En outre, une analyse comparative systématique avec d'autres modèles de gouvernance migratoire en Afrique permettrait, indéniablement, d'enrichir la compréhension des différentes approches nationales et de leurs implications régionales. De surcroît, l'étude des impacts à long terme de la "coopération instrumentalisée" sur les relations interafricaines mériterait une attention particulière de la communauté scientifique.

En définitive, si notre recherche a permis d'éclairer les mécanismes complexes qui sous-tendent la politique migratoire marocaine, elle ouvre simultanément la voie à de nouvelles interrogations fondamentales sur l'avenir de la gouvernance migratoire en Afrique. Dans un contexte marqué par des défis multiformes et croissants, qu'ils soient d'ordre climatique, technologique ou géopolitique - la capacité des États africains à développer des approches innovantes et durables en matière de gestion migratoire constituera, incontestablement, l'un des enjeux majeurs des décennies à venir.

BIBLIOGRAPHIE

1. Alioua, M. (2021). L'évolution du cadre institutionnel de la politique migratoire au Maroc : entre influences internationales et enjeux nationaux. *Politique africaine*, 161(1), 123-142.
2. Arbaoui, Y. (2023). La protection de la vie privée des migrants en Afrique: que peut faire l'Observatoire Africain des Migrations?. In *Le Maroc et l'Afrique subsaharienne à travers les rapports migratoires* (pp. 125-145). Ministère de l'enseignement supérieur et d'innovation.
3. Badrane, M. (2017, 23 décembre). Le Maroc leader de l'Union africaine sur la question de la migration. Aujourd'hui le Maroc. <https://aujourd'hui.ma/societe/le-maroc-leader-de-lunion-africaine-sur-la-question-de-la-migration>
4. Bennafla, K. (2010). Mobilités et politique à Sidi Ifni, ville isolée du Sud marocain. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, (2010/2-3), 251-265.
5. Bennafla, K., & Peraldi, M. (2008). Introduction. Frontières et logiques de passage : l'ordinaire des transgressions. *Cultures & Conflits*, (72), 7-12.
6. Berriane, M., De Haas, H., & Natter, K. (Eds.). (2016). *Revisiting moroccan migrations*. Milton Park and New York: Routledge.
7. Brachet, J., Choplin, A., & Pliez, O. (2011). Le Sahara entre espace de circulation et frontière migratoire de l'Europe. *Hérodote*, (1), 163-182.
8. El Qadim, N. (2018). The symbolic meaning of international mobility: EU-Morocco negotiations on visa facilitation. *Migration Studies*, 6(2), 279-305.
9. Ghemari, H. (2023). Dynamiques de migration et coopération internationale: analyse de la politique migratoire marocaine et de sa collaboration avec L'UE. *Revue Droit et Société [مجلة القانون والمجتمع]*, 3(11), 20-32.
10. La loi n° 02-03 (2003) relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc.
11. Mesa, B., & Hamdaoui, Y. (2018). Le Maroc, un « acteur émancipé» dans la géopolitique sahelienne.
12. Perrin, D. (2023). La fabrique d'un droit d'asile au Maroc. Circulation des normes, tâtonnements juridiques, et attermolements politiques. *La Revue des droits de l'homme. Revue du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux*, (24).
13. Sahel, & West Africa Club. (2009). *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines Perspectives africaines et européennes : Perspectives africaines et européennes*. OECD Publishing.